

Corrigé de l'exemple d'examen des connaissances théoriques sur les marques de commerce

Questions :

1. Une fois qu'un(e) déposant(e) a déposé une demande d'enregistrement international, laquelle des irrégularités suivantes peut être émise par l'Office mondial de la propriété intellectuelle (OMPI)? **Bonne réponse : D**
 - A. Le(la) déposant(e) n'a aucune intention d'employer la marque de commerce dans les parties contractantes désignées
 - B. Les produits et services sont décrits en des termes trop précis
 - C. Le(la) déposant(e) a déjà des enregistrements nationaux dans les parties contractantes désignées
 - D. Les produits et services ne sont pas groupés dans les classes de Nice appropriées**
2. Parmi les types de preuves en réponse suivantes, lesquels une partie requérante peut-elle déposer dans le cadre d'une annulation d'une marque de commerce pour non-usage (article 45)? **Bonne réponse : D**
 - A. Une preuve d'expert portant sur des questions particulières liées au non-usage
 - B. Des affidavits de réfutation ou des déclarations solennelles contestant la preuve du propriétaire
 - C. Une preuve d'emploi par un tiers ou de confusion découlant d'un non-usage
 - D. La partie requérante n'a pas la capacité de produire une preuve en réponse**
3. Pour avoir droit à l'enregistrement d'une marque de commerce, un(e) requérant(e) doit être une « personne ». Lequel des énoncés suivants est considéré comme une « personne » aux termes de l'article 2 de la Loi sur les marques de commerce? **Bonne réponse : B**
 - A. Jack Jones, président de XYZ Ltd.
 - B. Pamplemousse Inc./Grapefruit Inc.**
 - C. Jones exerçant ses activités sous le nom de Jack's Deli
 - D. Pamplemousse

4. Quel type de marque est visé à l'article 9 de la Loi sur les marques de commerce?

Bonne réponse : B

- A. Marques de certification
- B. Marques interdites**
- C. Indications géographiques
- D. Marques distinctives

5. Lequel des énoncés suivants concernant les marques de certification est vrai? **Bonne réponse : C**

- A. Une marque de certification doit être employée par son propriétaire à la date de production de la demande de marque de commerce pour être enregistrable
- B. Une marque de certification est une combinaison de plusieurs signes qui servent à distinguer les produits ou les services fournis par un organisme accrédité au Canada
- C. Une marque de certification sert à distinguer les produits ou les services qui sont d'une norme définie en ce qui concerne la nature ou la qualité des produits ou des services**
- D. Une marque de certification sert à distinguer les produits ou les services fabriqués, vendus, donnés à bail, embauchés ou réalisés par une autorité publique au Canada

6. Lesquelles des marques de commerce suivantes possèdent le plus grand caractère distinctif inhérent? **Bonne réponse : A**

- A. Un mot forgé ou inventé**
- B. Un mot du dictionnaire
- C. Une combinaison d'un nom de famille et du nom des produits
- D. Une expression ou un idiomme couramment utilisés

7. Jusqu'à quand une demande de priorité peut-elle être retirée? **Bonne réponse : C**

- A. L'officialisation
- B. L'examen
- C. L'annonce**
- D. Une opposition

8. Lequel des énoncés suivants s'applique à la demande visant l'émission par le registraire d'un avis prévu à l'article 45? **Bonne réponse : A**
- A. Elle doit être accompagnée du paiement du droit prescrit**
 - B. Elle doit être accompagnée du paiement du droit prescrit, payables en deux versements : le premier à la production de la demande et le second lors de la délivrance de l'avis.
 - C. Elle n'est pas assujettie au paiement d'un droit prescrit
 - D. Le droit prescrit doit être payé au moment de la délivrance de l'avis prévu à l'article 45
9. Laquelle des marques de commerce suivantes serait considérée comme une description claire ou une description fausse et trompeuse au sens de l'alinéa 12(1)b) de la Loi sur les marques de commerce? **Bonne réponse : D**
- A. GROWPUP en liaison avec des aliments pour animaux de compagnie
 - B. AUDITCOMPUTER en liaison avec des logiciels
 - C. WATERWOOL en liaison avec des vêtements
 - D. MILAN SHOWERGEL en liaison avec des savons**
10. Pour déterminer la probabilité de confusion entre deux marques, que doivent faire les examinateur(-trice)s? **Bonne réponse : B**
- A. Évaluer les mots servant de marques uniquement par leur apparence
 - B. Examiner la période pendant laquelle les marques de commerce ont été en usage**
 - C. Considérer chaque facteur comme ayant un poids égal
 - D. Ne pas tenir compte du genre de produits, services ou entreprises
11. Quel est le nom du système de classification utilisé pour préciser les produits et services dans une demande d'enregistrement de marque de commerce? **Bonne réponse : C**
- A. Berne
 - B. Madrid
 - C. Nice**
 - D. Paris

12. Quelle est actuellement la période prévue pour le renouvellement d'un enregistrement de marque de commerce? **Bonne réponse : B**
- A. Tous les 15 ans
 - B. Tous les 10 ans**
 - C. Le premier renouvellement après 15 ans et les renouvellements subséquents tous les 10 ans
 - D. Le premier renouvellement après 10 ans et les renouvellements subséquents tous les 15 ans
13. Laquelle des descriptions suivantes est un état acceptable des produits en termes ordinaires de commerce? **Bonne réponse : A**
- A. Classe 25 : Vêtements, nommément tee-shirts, pantalons, robes et jupes**
 - B. Classe 29 : Une variété de produits laitiers, y compris le fromage, le lait et le yogourt
 - C. Classe 33 : Boissons alcoolisées comme le vin rouge, le vin blanc et le vin mousseux
 - D. Classe 15 : Instruments de musique sans autre spécification
14. Lequel des énoncés suivants ferait l'objet d'une objection à l'enregistrement en tant que marque de commerce? **Bonne réponse : C**
- A. Une marque qui n'est principalement qu'un son
 - B. Une marque qui n'est principalement qu'une odeur
 - C. Une marque qui n'est principalement qu'un nom de famille**
 - D. Une marque qui n'est principalement qu'un chiffre
15. Dans quelle situation un(e) requérant(e) est-il(elle) autorisé(e) à demander une décision interlocutoire pour radier une déclaration d'opposition, conformément au paragraphe 38(6) de la Loi sur les marques de commerce? **Bonne réponse : B**
- A. Après que le(la) requérant(e) a déposé la contre-déclaration
 - B. À tout moment avant que le(la) requérant(e) ne produise la contre-déclaration**
 - C. À tout moment pendant la procédure d'opposition
 - D. Seulement dans les 30 premiers jours suivant la réception de la déclaration d'opposition par le(la) requérant(e)